

D

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

a) Choix des partenaires

Les partenaires de l'ESAAT sont choisis selon les spécialités du design développées dans les établissements. Certaines écoles européennes voire internationales démarchent directement l'ESAAT connaissant la réputation de l'école et sa visibilité en matière de design sur le marché du travail. D'autres sont abordées par nos professeurs ou par les membres du Bureau des Relations Internationales qui effectuent une veille active en la matière. D'autres encore nous sont amenés par les étudiants eux même qui se sont mis directement en relation avec des écoles non encore partenaires de l'ESAAT. Le relais est alors pris par les membres du Bureau des Relations Internationales qui effectue les démarches nécessaires en termes de contractualisation. Le réseau social LINKEDIN qui constitue un lien avec les anciens élèves nous permet de suivre des anciens étudiants partis travailler à l'étranger et qui sauront nous mettre en relation avec les écoles du secteur du design qui pourraient intéresser nos étudiants.

b) Dans quelles régions géographiques:

La priorité est actuellement donnée aux pays européens avec lesquels nous avons déjà plus de 48 partenariats dans 11 pays différents en Europe mais l'ouverture au reste du monde se fera au cours des 7 années à venir. L'ambition sera de tendre vers 55 partenariats en Europe et une dizaine dans le reste du monde en participant à des programmes hors-europe. Il convient aujourd'hui de pérenniser les accords établis.

c) les objectifs et les groupes cibles

L'objectif de mobilité est de stabiliser le nombre de 50 étudiants sortant (soit 25% des effectifs diplômés). L'ouverture programmée en 2014 de 2 options supplémentaires en Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués (design d'espace et design de produit) et la reconnaissance du DSAA en MASTER entrainera certainement l'augmentation du nombre de mobilité à l'internationale (hors-UE).

A l'heure de l'harmonisation des diplômes dans le cadre LMD, nous souhaitons permettre à nos étudiants d'obtenir une expérience à l'étranger qui sera une véritable valeur ajoutée dans leur cursus scolaire. Par la reconnaissance du niveau B2/C1 en LV1 et B1/B2 en LV2 nous permettons aux étudiants de se présenter à l'obtention de certification telle que le TOEİC, les Zertifikat Deutsch ou le cervantes, certifications reconnue sur le marché du travail. Par la découverte de pratiques professionnelles différentes les étudiants seront à même de transférer les compétences acquises pour s'insérer dans le secteur d'activité choisi et d'apporter à leur entreprise une ouverture sur le travail des partenaires étrangers. Les étudiants ciblés sont d'abord ceux de 1er cycles puis de DSAA dans un second temps. Le développement du pôle relations internationales amènera les professeurs à élaborer des workshops internationaux, consolidant ainsi les liens déjà établis avec certains partenaires par l'intermédiaire d'alliance sectorielle (design de mode, d'espace, de communication...) Ceci permettra à l'ESAAT de multiplier la mobilité des personnels. Objectif : un workshop à l'international par an. Parallèlement, l'ESAAT organisera une formation d'initiative locale afin de former les professeurs d'arts appliqués à la maîtrise d'une langue vivante (anglais, allemand ou espagnol) suffisante en matière de vocabulaire technique pour prendre part à une internationalisation de l'Etablissement.